

## CONSEIL MUNICIPAL

## **SEANCE DU VENDREDI 19 JUILLET 2017**

## EXTRAIT DE DELIBERATION N°2017-088 / 2-1

Les membres du Conseil Municipal de la Ville de VOIRON, légalement convoqués le 13 juillet 2017, se sont réunis en séance publique à l'Hôtel de Ville sous la présidence de Monsieur Julien POLAT, Maire.

Les conseillers présents au nombre de 22 formant la majorité des membres en exercice, le Président déclare, conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, que le Conseil Municipal peut délibérer.

**Présents:** Y.AIFA, Y.ALLARDIN, C.BADREDDINE, J.COUTURIER, M.DE JAHAM, A.FAVIER, G.FAVRE, J.FORTE, B.GATTAZ, A.GERVASI, B.GRANDCAMP, C.LEBLANC, R.MAZZILLI, L.MOGORE, C.MOLLIER-SABET, A.MOREAU, A.MOTTE, J.POLAT, R.REVIL, J.ROBERT, N.TAMBORINI, J.VIAL.

**Représentés**: J-L.BALLY, A.BLANCANEAUX, M.CHASSON, A.GAL, B.PARIS, B.SARRAT, C.STELLA, L.TRICOLI, D.ZAMBON.

Absents: N.CHARLETY, A.COLLIN.

Le secrétaire de séance désigné est R.MAZZILLI.

OBJET: Aménagement Jardin de ville - Pose d'un panneau d'accueil - Autorisation donnée à Monsieur le Maire de déposer toutes demandes d'urbanisme nécessaire

Rapporteur: Lydia MOGORE

**EXPOSE**: Un projet de panneau d'accueil du jardin de Ville a été travaillé conjointement depuis plusieurs années par le conseil de quartier Centre-ville Sud Baltiss Paviot Patinière et le service Environnement. Ce projet fait partie d'une réflexion d'ensemble visant à bonifier le Jardin de Ville et susciter son attrait touristique.

Pour poursuivre et finaliser ce projet, il est nécessaire de déposer un dossier de Déclaration Préalable.

## **PROPOSITION:**

Vu l'avis favorable de la commission Travaux, Environnement, Sécurité, Stationnement et Cadre de Vie du 29 juin 2017,

Vu l'avis favorable de la commission Solidarité, Séniors, Citoyenneté et Vie des Quartiers du 3 juillet 2017,

Le rapporteur propose au Conseil Municipal:

- D'autoriser Monsieur le Maire à déposer un dossier de Déclaration Préalable réglementaire afin de permettre la réalisation de cette opération.

.../...

Accusé de réception en préfecture 038-213805633-20170719-2017-088-DE Date de télétransmission : 02/08/2017 Date de réception préfecture : 02/08/2017

**DECISION :** La proposition est **ADOPTEE à l'UNANIMITE (31 POUR)** AINSI FAIT ET DELIBERE

Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations Acte certifié exécutoire depuis son dépôt en préfecture.

Le Maire de VOIRON,

Julien POLAT